COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES

AVIS N° 2016-20

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret instituant un chèque énergie pour les ménages en situation de précarité ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 26 février 2016,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.

Fait le 26 février 2016.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,

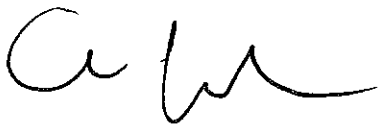

Corso BAVAGNOLI